

DELIBERATION N° 6 EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU MERCREDI 27 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept du mois de Mars à 10h00, le Conseil d'Administration de la Régie des Thermes de DIGNE-LES-BAINS, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Francis KUHN, Président du Conseil d'Administration.

**Etaient présents :**

Marie-José MAGAUD, Céline OGGERRO-BAKRI, Gilbert REINAUDO, Michel BLANC, Francis KUHN, Olivier LAMARQUE, Anthony LORION

Excusés : Bernard TEYSSIER, Michel BLANC, Gilbert RISSO,

Le quorum est atteint

**Présence de :** Véronique LEMER, Directrice de la Régie des Thermes.

Invitée : Cécilia Chevallier : Directrice Générale des services de Provence-Alpes-Agglomération

**Est nommée secrétaire de séance :** Véronique LEMER

**Objet : Saison thermale 2025 et réhabilitation des bassins thermaux**

Monsieur Francis KUHN rapporteur, expose ce qui suit :

Dans le cadre du dossier porté par Provence-Alpes-Agglomération pour la réhabilitation des bassins des thermes, des travaux sont envisagés durant la saison 2025. Afin de préparer la saison 2025 et répondre à la demande des curistes, des dates de saison doivent être déterminées. Comme chaque année, la saison 2025 pourrait commencer le 3 mars 2025 et se terminer le 30 novembre 2025 avec une activité dégradée si les travaux des bassins devaient commencer. Un courrier serait envoyé aux curistes pour les prévenir de la situation si tel était le cas.

La fermeture des thermes provoquerait une rupture avec la clientèle/patientèle.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'acter les dates de la saison.

**Le Conseil d'Administration après délibération à l'unanimité,**

**valide les dates de la saison thermale 2025, du 3 mars 2025 au 30 novembre 2025**

**Francis Kuhn**

**Président**

**REGIE DES THERMES**

04000 DIGNE LES BAINS

Tél. : 04 92 32 32 92

N° Siret 538 052 044 00012